

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
26 OCTOBRE
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-1999-440

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 26 octobre 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
M. Rino Beaulieu
Mme Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
MM. Régis Richard
Rémy Simard
Mme Diane Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mme Christine D. Gagné (secondaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
Mme Ginette Gilbert, directrice générale adjointe
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Céline Simard (primaire)
Étaine Tremblay

Autre absence :

Mme Sylvie Belzile

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

Sujet de décision :

- Transport scolaire/allocation et contrats

Sujets d'information :

- Échéancier/délégation des fonctions et pouvoirs
- Visite des parents/fin d'étape

ADOPTÉE

CC-1999-441

Ordre du jour

CC-1999-442

Procès-verbal/
12 octobre 1999

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

CC-1999-442
Procès-verbal/
12 octobre 1999
suite...

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 12 octobre 1999, tenant compte des corrections suivantes :

- le nom de Mme Sonia Desgagné devrait apparaître parmi les absences motivées.
- au point numéro CC-1999-432, on devrait lire : «Il est proposé par Mme Diane Perron» ; à la fin du deuxième paragraphe, ajouter : «Mme Diane Gauthier, commissaire, agira comme substitut de Mme Ruth Gagnon».

ADOPTÉE

CC-1999-443
Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 12 et le 19 octobre 1999.

CC-1999-444
Correspondance

Le secrétaire général informe qu'il a fait parvenir, au nom des membres du Conseil des commissaires, un message de sympathie, ainsi qu'une messe, à la famille de Mme Ginette Turner, à l'occasion du décès de son conjoint, M. Gilles Gauthier.

CC-1999-445
Parole au public

M. Réjean Aubé, de l'entreprise Sécurité et Enquête Saguenay SES, intervient auprès du Conseil des commissaires pour demander des éclaircissements concernant le processus d'appels d'offres de la Commission scolaire. Il mentionne également qu'il a fait une demande à la Commission en ce qui a trait aux alarmes, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse à ce sujet.

Mme la Présidente informe M. Aubé qu'elle lui transmettra les informations demandées au regard du processus d'appels d'offres aussitôt celles-ci recueillies auprès du personnel concerné de la Commission. Quant à la question des alarmes, la Commission scolaire est à analyser la possibilité de confier cette tâche à ses employés. Une réponse lui sera également donnée aussitôt que possible.

Par la suite, après les explications fournies par le directeur du service des ressources matérielles, et après échanges et discussion,

CC-1999-446
Contrat/Centre de
métallurgie
Laure-Conan

CONSIDÉRANT l'allocation allouée par le ministère de l'Éducation, au montant de 5 764 339,00\$, pour l'agrandissement de l'école Laure-Conan en vue d'y implanter le Centre de formation professionnelle en métallurgie ;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 25 octobre 1999 (14 h) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu :**

Que les services du plus bas soumissionnaire conforme soient retenus pour la réalisation des travaux d'agrandissement de l'école Laure-Conan, soit la firme Construction SOCAM ltée, pour un montant de 5 117 700,00\$, et,

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le contrat relatif à la réalisation de ce projet.

Cette résolution est conditionnelle à l'octroi définitif de l'allocation par le ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE

CC-1999-447

Demande de subvention/Centre de F.P. La Baie



Le directeur du service de l'éducation des adultes fait un bref historique des démarches réalisées jusqu'à maintenant dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement du Centre de formation professionnelle La Baie. Après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques et du comité des services éducatifs adultes ;

Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay présente une demande d'allocation auprès du ministère de l'Éducation, dans le cadre d'un projet de rénovation et d'agrandissement du Centre de formation professionnelle La Baie, en vue d'y dispenser les options suivantes:

- fonderie
- ouvrier-papetier
- modelage
- matériaux composites
- protection et exploitation de territoire faunique

Que le directeur général soit autorisé à signer le document «Demande d'allocation pour les investissements en formation professionnelle (mesure 50512, ajouts ou réaménagements d'espaces pour la formation professionnelle)» relatif à ce projet.

ADOPTÉE

CC-1999-448

Achat de canons-projecteurs

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :

De retenir le plus bas soumissionnaire conforme ayant passé avec succès les tests de performance, soit, **NGW COMMUNICATIONS**, pour l'achat de vingt-deux (22) canons-projecteurs requis par les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, dans le cadre du programme à frais partagés N.T.I.C. (nouvelles technologie de l'information et des communications), pour un montant total de 106 283,10\$, taxes incluses ;

Ce contrat est alloué sous condition que la Commission scolaire bénéficie, au regard d'autres achats de canons-projecteurs qui pourraient être faits à même le résidu du budget prévu, des mêmes conditions de vente de la part du fournisseur concerné, pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables à compter du 8 octobre 1999 (jusqu'au 25 février 2000).

ADOPTÉE

CC-1999-449

Huile à chauffage

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du service des ressources matérielles ;

Il est proposé par Mme Diane Gauthier et résolu :

D'accorder le contrat d'achat d'huile à chauffage requis par les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période du 1^{er} novembre 1999 au 31 août 2000, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Pétroles Ultramar, au coût de 0,2975\$ le litre, selon les termes et conditions contenus au cahier des charges.

ADOPTÉE

CC-1999-450

Conseil d'administration/Cégep

CONSIDÉRANT l'article 8, paragraphe a, de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel établissant qu'un collège d'enseignement général et professionnel est administré par un conseil composé de

cinq personnes nommées par le ministre de l'Éducation, dont une personne choisie parmi celles proposées par la commission scolaire du territoire ;

CONSIDÉRANT l'invitation du ministre de l'Éducation de suggérer le nom de personnes en vue de procéder à la nomination du ou de la représentante des commissions scolaires ;

**Il est proposé par Mme Lise Blackburn
et résolu :**

Que le nom de Mme la commissaire Jacqueline Asselin soit suggéré pour remplir le poste d'administratrice au conseil du Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) de Chicoutimi, à titre de représentante des commissions scolaires.

ADOPTÉE

Le directeur du service des ressources humaines donne des explications sur un projet d'amendement au protocole de négociation locale avec le personnel enseignant.

Après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

Que le protocole intervenu entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et le Syndicat de l'enseignement du Saguenay concernant le déroulement de la négociation locale (voir résolution CC-1999-239) soit amendé pour faire en sorte qu'au point 2 b), on y lise : «Le nombre de personnes composant chacune des deux (2) équipes de négociation ne devra pas dépasser **quatre (4)**» au lieu de «**(3) trois**», et,

que la résolution CC-1999-278, adoptée le 25 mai 1999, soit amendée pour y ajouter le nom de M. Claude Villeneuve, directeur de centre, pour agir comme membre de l'équipe de négociation locale.

ADOPTÉE

Après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT la résolution CC-1999-408 modifiant le plan d'effectifs 1999-2000 du personnel professionnel et créant un poste de psychoéducateur, régulier (35 heures par semaine), à la polyvalente Fréchette ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

Que M. Rémi Girard soit nommé au poste de psychoéducateur, régulier, plein temps (35 heures par semaine), et affecté à la polyvalente Fréchette ;

ADOPTÉE

CONSIDÉRANT la résolution CC-1999-408 modifiant le plan d'effectifs 1999-2000 du personnel professionnel et créant un poste d'agent de service social, régulier (35 heures par semaine), à la polyvalente de La Baie ;

CC-1999-451
Amendement/protocole/négociation/conventions collectives locales/enseignants



CC-1999-452
Nomination/
M. Rémi Girard

CC-1999-453
Nomination/Mme
Guylaine Tremblay

CC-1999-453
Nomination/Mme
Guylaine Tremblay
suite...

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

Que Mme Guylaine Tremblay soit nommée au poste d'agente de service social, régulier, plein temps (35 heures par semaine), et affectée à la polyvalente de La Baie ;

ADOPTÉE

CC-1999-454

Nomination/
Mme Caroline
Dufresne

CONSIDÉRANT la résolution CC-1999-408 modifiant le plan d'effectifs 1999-2000 du personnel professionnel et créant un poste d'agent de service social, régulier, plein temps (35 heures par semaine), à la polyvalente Dominique-Racine ;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que Mme Caroline Dufresne soit nommée au poste de psychoéducatrice, régulier, plein temps (35 heures par semaine), et affectée à la polyvalente Dominique-Racine ;

ADOPTÉE

CC-1999-455

Nomination/
Mme Karine Mi-
nier

CONSIDÉRANT la résolution CC-1999-408 modifiant le plan d'effectifs 1999-2000 du personnel professionnel et créant un poste régulier d'orthophoniste (28 heures par semaine) aux services éducatifs ;

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

Que Mme Karine Minier soit nommée au poste d'orthophoniste, régulier (28 heures par semaine), et affectée aux services éducatifs jeunes.

ADOPTÉE

CC-1999-456

Modification/plan
d'effectifs/soutien

CONSIDÉRANT la résolution CC-1999-221, adoptée par le Conseil des commissaires le 11 mai 1999, maintenant ouvert le plan d'effectifs du personnel de soutien afin de poursuivre l'analyse de certains besoins en ressources humaines, tenant compte des disponibilités financières dans le cadre du budget 1999-2000 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

Que le plan d'effectifs 1999-2000 du personnel de soutien soit modifié de la manière suivante :

Abolition du poste de technicienne en documentation, mi-temps aux archives et mi-temps au primaire, détenu par Mme Mimi Lachance ;

Création d'un poste de technicienne en documentation, plein temps, aux archives ;

Confirmation de Mme Mimi Lachance, titulaire du poste de technicienne en documentation, plein temps, aux archives, et,

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente relative à cette modification.

ADOPTÉE

CC-1999-457

Entente/aména-
gements des
services d'anima-
tion religieuse

Par la suite,

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente intervenant entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et la Direction chrétienne inc. concernant les aménagements des services d'animation religieuse à l'école La Source (Chicoutimi).

ADOPTÉE

CC-1999-458

Transport scolaire
contrats

Trois projets de résolutions sont introduits par la présidente du comité des services éducatifs «jeunes» et du transport scolaire, Mme Lise Blackburn. Après étude et discussion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs «jeunes» et du transport scolaire ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

Que soient octroyés les contrats suivants pour le transport d'élèves par véhicule de type "berline", pour l'année scolaire 1999-2000, au prix de 13,12\$ par jour, plus 83 cents du kilomètre, soit une augmentation de 0,9% (augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada, soit la moyenne des 12 mois au 31 décembre 1999), telle qu'octroyée aux transporteurs d'autobus scolaires:

N° de contrat	Transporteur	Kilométrage quotidien (variable)
510	André Tremblay	100,0
511	Lise Roy	100,0
512	Jocelyn Thibeault	100,0
515	Pierre Villeneuve	100,0
516	Johanne Tremblay	100,0
522	Jasmin Gilbert	100,0
523	Taxi Mini-Max	25,5
524	Germain Lepage	100,0
532	Jocelyn Côté	100,0
540	Autobus de l'Anse-St-Jean	100,0
541	Autobus Petit-Saguenay	66,0

ADOPTÉE

CC-1999-459

Transport scolaire/
allocation

CONSIDÉRANT que la route menant au 640, chemin de La Montagne n'est pas entretenue par la municipalité de Ste-Rose-du-Nord ;

CONSIDÉRANT que les parents, comme l'an passé, acceptent d'effectuer le transport de leurs enfants entre la résidence et l'école ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs «jeunes» et du transport scolaire ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

Que soit octroyé, pour l'année scolaire 1999-2000, un montant de 5\$ par jour à M. Stéphane Roy pour effectuer le transport de ses enfants de sa résidence à l'école Ste-Rose, et ce, matin et soir (6.0 kilomètres).

ADOPTÉE

CC-1999-460

Contrats/véhicules
adaptés

Quant au troisième projet de résolution, relatif à des contrats pour le transport d'élèves par véhicule adapté, considérant la nécessité d'obtenir des informations complémentaires susceptibles d'aider à la prise de décision, il est convenu d'en reporter la décision à la prochaine séance du Conseil des commissaires.

M. Rémy Simard quitte les lieux du Conseil à ce moment de la séance.

CC-1999-461
Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des deux dernières semaines :

- ◆ **Le 13 octobre 1999**, participation à un comité de sélection relativement au choix d'une direction adjointe d'école ;
- ◆ **Le 16 octobre 1999**, participation à une rencontre de type «lac à l'épaule» des membres du Conseil des commissaires ;
- ◆ **Les 18 octobre 1999**, participation à une rencontre du comité de relations professionnelles des directions des écoles et des centres ;
- ◆ **Le 19 octobre 1999**, participation à une rencontre du comité de service des ressources humaines élargi ;
- ◆ **Le 20 octobre 1999**, participation à une rencontre du Cercle de presse du Saguenay, qui accueillait le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. André Caron ;
- ◆ **Le 20 octobre 1999**, participation à une rencontre du Conseil des commissions scolaires de la région 02 ;
- ◆ **Le 24 octobre 1999**, participation au brunch soulignant le cinquième anniversaire de la Maison des familles de La Baie, auquel assistait la ministre déléguée à la Famille au sein du gouvernement du Québec, Mme Nicole Léger ;
- ◆ **Le 26 octobre 1999**, participation à une rencontre du Centre local de développement de ville de La Baie ;

Mme la Présidente poursuit son rapport en livrant de l'information au regard du dossier des négociations du pacte fiscal des municipalités actuellement en cours entre le gouvernement et les municipalités. Dans ces négociations, le transfert de la gestion du transport scolaire et des bâtiments des commissions scolaires est devenu un enjeu de première importance. Mme Gagné informe que la Fédération des commissions scolaires du Québec a tenu une conférence téléphonique à ce sujet, regroupant les membres de son Bureau de direction et de son personnel cadre. Par ailleurs, l'Union des municipalités du Québec a rencontré la ministre Louise Harel pour valider avec elle une orientation visant à proposer au gouvernement de laisser la gestion du transport scolaire aux commissions scolaires et d'en transférer le financement aux municipalités. La Fédération des commissions scolaires a refusé l'invitation de s'asseoir avec les municipalités et le gouvernement pour discuter de ce dossier, une telle acceptation ayant pu être perçue comme une ouverture en ce sens de la part de la Fédération, ce qui n'est pas le cas.

CC-1999-462
Rapport du
directeur général

Dans son rapport, le directeur général, M. Claude Dauphinais, fait mention des informations suivantes :

◆ Il attire l'attention des membres du Conseil sur le fait que la réunion du Conseil des commissions scolaires de la région 02 s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le 20 octobre dernier.

◆ Après consultation du directeur de la polyvalente de La Baie et tenant compte de la recommandation du comité de sélection, le directeur général a procédé à la nomination, à titre temporaire, pour 50% de sa tâche, de M. Jean Simard, enseignant à la polyvalente de La Baie, au poste de directeur adjoint à la polyvalente de La Baie pour la clientèle «jeunes», et à la nomination, à titre temporaire, pour 50% de sa tâche, de M. Jean Blackburn, enseignant à la polyvalente de La Baie, au poste de directeur adjoint à la polyvalente de La Baie pour la clientèle de la formation professionnelle, le tout en vue d'assurer le remplacement de M. Jean Fortin qui a dû s'absenter pour cause de maladie.

CC-1999-462
Rapport du
directeur général
suite...

◆ Également, il a autorisé la prolongation du congé sans traitement de M. Jacques Bouchard, directeur à l'école St-David, pour une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin 2000. Mme Doris Lavoie, enseignante à l'école St-David, qui était affectée temporairement directrice à cette école, a accepté de prolonger son mandat pour assurer ce remplacement. Elle sera donc affectée temporairement comme directrice à ladite école, jusqu'au 30 juin 2000.

CC-1999-463
Rapport/comités
de service

Les membres du Conseil ont reçu copie du compte rendu des comités de service suivants :

- ♦ comité des services éducatifs adultes du 4 octobre 1999 ;
- ♦ comité de service des ressources humaines du 20 septembre 1999 ;
- ♦ comité de service des ressources matérielles et informatiques du 6 octobre 1999 ;

CC-1999-464
Rapport/Comité
de parents

Mme Christine D. Gagné, représentante des parents au Conseil des commissaires, fait savoir que le Comité de parents a tenu une première réunion, convoquée par le secrétaire général. Lors de cette rencontre, Mme France Gagné a été portée à la présidence du Comité de parents. La prochaine rencontre est fixée au 1^{er} novembre.

CC-1999-465
Séance de réflexion
et d'information/
Formation profes-
sionnelle

Le directeur général informe de la tenue d'une séance de réflexion et d'information sur la formation professionnelle qui aura lieu à la Commission scolaire De la Jonquière, le 27 octobre 1999. Cette activité est organisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec en collaboration avec l'Association des cadres scolaires du Québec.

CC-1999-466
Échéancier/déléga-
tion de fonctions et
pouvoirs

Le secrétaire général dépose et donne lecture d'un projet d'échéancier au regard du projet de délégation de fonctions et pouvoirs.

CC-1999-467
Visite des pa-
rents/fin d'étape

En réponse à une intervention de Mme la commissaire Chrystiane Jean, le directeur général informe qu'après rencontre avec la présidente du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, Mme Lise Lapointe, le personnel enseignant ne fera pas de remise de bulletins. Les parents recevront plutôt une évaluation sommaire verbale quant au fonctionnement de leur enfant. La présidente du Syndicat a été sensibilisée aux répercussions importantes, tant au plan pédagogique qu'au plan financier, particulièrement s'il advenait que la mesure de boycottage de la remise des notes ait comme conséquence d'égarer ou de perdre des résultats scolaires.

Dans une perspective plus large, le directeur général fait état du boycottage par le personnel enseignant des activités reliées à la mise en place de la réforme de l'Éducation et des retards déjà constatés dans ce domaine. Dans ce contexte particulier, le Conseil des commissions scolaires de la région 02 adoptait, le 20 octobre dernier, une résolution en vue de «sensibiliser le ministre de l'Éducation, le président du Conseil du trésor et le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec sur l'importance de fixer un échéancier serré, respectueux des parties et du processus des négociations, afin d'éviter que les moyens et actions actuels ne viennent miner irrémédiablement le processus actuel de mise en œuvre de la réforme en éducation».

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général